



Valérie BAZIN-MALGRAS

Députée de l'Aube

Madame Roxana MARACINEANU
Ministre des Sports
95 avenue de France
75 013 Paris

Troyes, le 20 avril 2020

Madame la Ministre,

Je suis saisie par le club de football du FCMT (Football Club de la Métropole Troyenne) en raison de leur incompréhension face à la décision de la Fédération Française de Football concernant les championnats nationaux amateurs.

En effet, ses dirigeants estiment que cette décision n'est pas équitable au regard du mode de calcul et des critères pris en compte, et apparaît comme une sanction pour cette association de plus de 800 adhérents. Son impact sur la gestion du club est colossal puisque des emplois sont menacés, des investissements remis en cause et des pertes financières sont à prévoir. Les dirigeants ont donc décidé de déposer un recours.

C'est pourquoi, Madame la Ministre, je vous demande de bien vouloir alerter le Président de la FFF et je compte sur votre autorité pour lui faire comprendre les conséquences de cette décision.

Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ma demande.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes respectueuses salutations.

Valérie Bazin-Malgras

Bien cordialement

Permanence parlementaire

4, Place du Maréchal Foch

10 000 Troyes

Tél : 03 25 41 86 87

valerie.bazin-malgras@assemblee-nationale.fr